



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-246

Déposé le : 25.09.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Ne pas se dévoyer pour des voyages. Quels processus de décision, quels contrôles et quelle publicité pour les voyages officiels du Conseil d'Etat ou de cadres de l'administration cantonale ?

Texte déposé

Durant les derniers mois, plusieurs voyages effectués par des conseillers d'Etat ou d'autres élus, parfois il y a plusieurs années, ont (à nouveau) attiré l'attention des médias. Dans certains cas, il est fait état de voyages sur invitation. À d'autres reprises, il est question de voyages officiels financés par l'Etat, parfois de voyages officiels que les conseillers d'Etat ou élus prolongent avec des vacances. Enfin, dans d'autres cas de figure, des voyages considérés apparemment comme privés par le Canton de Vaud sont évoqués, mais de toute évidence perçus comme officiels dans les contrées d'accueil visitées, voire dans certains cas par des conseillers d'Etat ou élus y participant. Certains voyages voient également des cadres de l'administration cantonale parmi les participant-e-s.

Des approximations quant au caractère officiel ou non de certains déplacements peuvent aujourd'hui nuire à la crédibilité de nos institutions. C'est pourquoi le législateur est en droit de se demander si toutes les mesures sont prises pour garantir des processus de décision consolidés, des contrôles et une transparence dans l'organisation de ces voyages. Il nous intéresse également de savoir si les événements évoqués dans les médias ont déjà amené des révisions ou des précisions dans les pratiques du Conseil d'Etat, respectivement de l'administration cantonale.

Compte tenu de ce qui précède, nous avons l'honneur d'adresser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Comment les voyages officiels de conseillers d'Etat ou de cadres de l'administration cantonale sont-ils définis et à quelles règles (base légale, réglementaire ou directive) doivent-ils répondre ? Quelles sont les différentes catégories de voyage et leur(s) financement(s) ?
2. Tous les voyages font-ils objet d'une décision du Conseil d'Etat ? La composition de la délégation (conseillers d'Etat et cadres de l'administration) est-elle également validée par le Conseil d'Etat ? Par analogie avec la directive 37.4 LPers, un rapport sur ces voyages est-il fait

au Conseil d'Etat au retour de la délégation ?

3. Un registre des voyages officiels est-il tenu par l'administration cantonale et facilement accessible au public ? Le rapport du Conseil d'Etat ou le rapport sur les affaires extérieures pourrait-il être complété par la liste systématique des voyages officiels ?
4. Lorsqu'un conseiller d'Etat ou un cadre de l'administration est invité à un voyage ou une manifestation à l'étranger, à titre privé ou public, le Conseil d'Etat est-il amené à prendre une décision ou est-il pour le moins informé au préalable ?
5. Lorsqu'un voyage est prolongé par un séjour à titre privé, les dates officielles du voyage sont-elles clairement délimitées ? Qui fixe le coût de la participation privée du voyage ?
6. Qu'en est-il de la coordination avec le Conseil d'Etat en cas de voyages officiels d'élus fédéraux vaudois, de députés ou de municipaux amenés à exercer un rôle de représentation des intérêts du canton ou de leur commune ? Le Conseil d'Etat en est-il informé ? S'il s'agit d'une délégation conjointe de Conseillers d'Etat et d'autres élus vaudois, comment se répartissent les rôles ?
7. Des règles claires sur les cadeaux éventuellement reçus au cours du voyage sont-elles établies ?
8. Le Conseil d'Etat prévoit-il de préciser ou renforcer les règles encadrant les voyages officiels, les voyages de l'administration et de manière générale les voyages de conseillers d'Etat sur invitation ?
9. Si un-e élu-e ou un cadre de l'administration ne respecte pas les règles, des mesures sont-elles prises par le Conseil d'Etat et si oui, lesquelles ? Les autorités de surveillance sont-elles saisies ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Induni Valérie

Signature :

Valérie

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

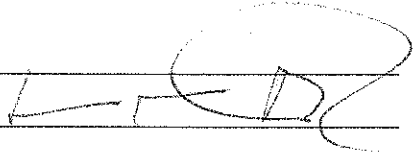
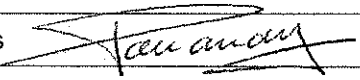

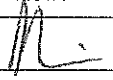
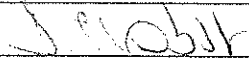
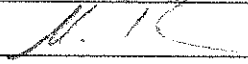

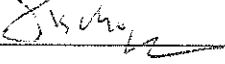
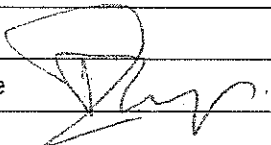
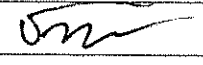
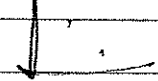
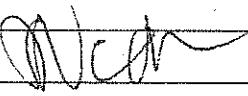
Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Aminian Taraneh 	Cherubini Alberto	Echenard Cédric 
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquo Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane 	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Isabelle 
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie 	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel 	Germain Philippe
Bouverat Arnaud 	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Giardon Jean-Claude
Buclin Hadrien 	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel 	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent 
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline 	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie 	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlö Alexandre 
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves 	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan 	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël 	Probst Delphine 	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel 
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel 
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Melly Serge 	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis 
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc 
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah 	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre